



31

Ambassade, Mission Permanente
- Genève -

Conseil des Droits de l'Homme

Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel (EPU)
Vingt-cinquième session

Examen de la République - Unie de Tanzanie
(Genève, le 9 mai 2016)

Déclaration de la Délégation du Mali
Lue par S.E. Madame Aya Thiam DIALLO

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,

Le Mali souhaite la bienvenue à la délégation de la République-Unie de Tanzanie et la félicite pour la présentation détaillée de son rapport.

Nous apprécions hautement l'impact positif des diverses actions entreprises par les autorités tanzaniennes en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme notamment : la mise en œuvre d'un Plan d'actions national de protection des droits de l'homme et d'un Plan stratégique à moyen terme relatif à l'éducation sur les droits de l'Homme.

Ma délégation se réjouit du succès de l'organisation, des cinquièmes élections générales multipartites. La révision des listes électorales à l'approche des élections générales et l'utilisation d'un système d'enregistrement biométrique des électeurs ont effectivement contribué à l'apaisement du climat électoral et au renforcement de l'efficacité des opérations.

La Délégation du Mali note avec satisfaction la récente amélioration de la représentativité des femmes aux postes de responsabilité, la révision de la loi sur la sorcellerie, ainsi que l'adoption d'une nouvelle politique en matière d'éducation et de formation assortie d'une Stratégie d'éducation pour tous pour la période 2012-2017, qui permet l'accès des enfants handicapés à l'éducation.

Nous encourageons la Tanzanie à ratifier tous les instruments internationaux de protection des droits de l'Homme auxquels elle n'est pas encore partie.

Pour terminer, le Mali souhaite plein succès à la République-Unie de Tanzanie pour la mise en œuvre des recommandations qu'elle aura accepté.

Je vous remercie.